



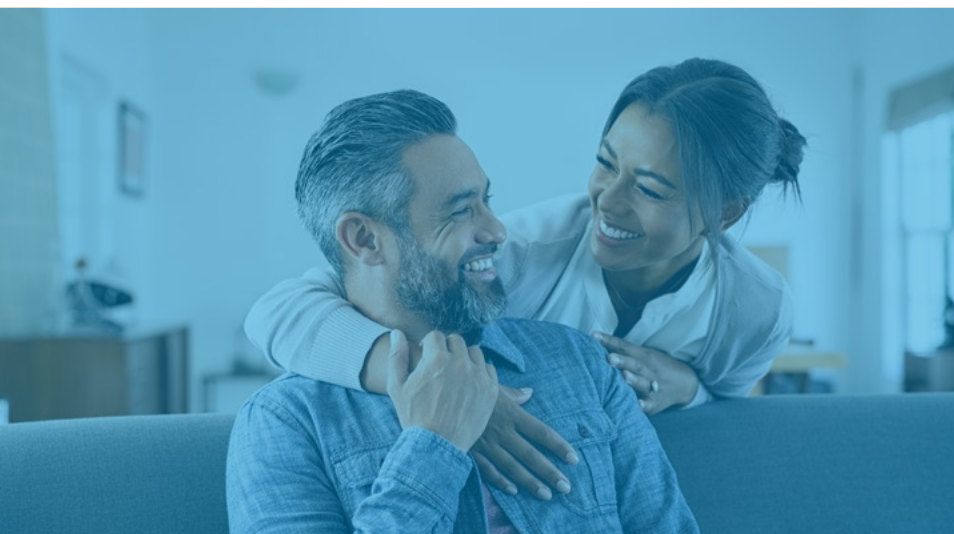
Super Novaterm Crédit

L'assurance emprunteur par **MetLife**



Super Novaterm Crédit

Avec 50 ans d'expérience sur le marché de l'assurance emprunteur individuelle, MetLife vous permet d'accompagner **tous vos clients** dans la réalisation de leurs projets personnels et professionnels, notamment en cas de **risques hors normes**.



Une assurance individuelle au juste prix

Des **cotisations** calculées **sur mesure** selon la situation personnelle (*âge, santé*) de votre client

À noter : les cotisations évoluent sur la durée du prêt en fonction de l'âge et du capital restant dû. Elles sont détaillées après acceptation, pour une entière transparence.



Une capacité à assurer tous les risques ⁽¹⁾

- Un **capital élevé** : jusqu'à 50 M€
- Des **indemnités journalières** jusqu'à 1 000 € en ITT
- Un **âge avancé** : souscription jusqu'à 85 ans et couverture jusqu'à 90 ans en cas de décès
- Des assurés présentant **une ou plusieurs pathologies**
- Des **professionnels à risques** ou des pratiquants de **sport extrême**

⁽¹⁾ Selon acceptation MetLife



Un contrat irrévocable

Si **le risque d'un client s'aggrave** après la signature du contrat, il n'a pas à le déclarer, **ses cotisations n'augmenteront pas** et il sera toujours couvert comme prévu initialement.



Des examens médicaux simplifiés

- Des examens médicaux **valables une année** (hors QS et QES valables 6 mois)
- La **prise en charge totale** des examens de santé effectués dans les centres médicaux référencés, ou **remboursement** sur facture (avec plafond) des examens réalisés auprès de votre médecin



Des garanties complètes

- Une **couverture immédiate** en cas de décès accidentel pendant l'étude du dossier, dès la signature de la proposition (à hauteur de 500 K€ maximum)
- En cas de décès, de PTIA ou d'IPT, MetLife verse **le capital restant dû directement au bénéficiaire**
- IP, pour les **professions médicales, paramédicales ou vétérinaires** : versement d'un capital jusqu'à 5 M€
- Options **atteintes disco-vertébrales** et **affections psychiques** disponibles
- **Possibilité d'extension de l'ITT de 65 à 70 ans**, en cas d'activité professionnelle
- Couverture de l'**IPT** et de l'**IPP jusqu'à 70 ans**



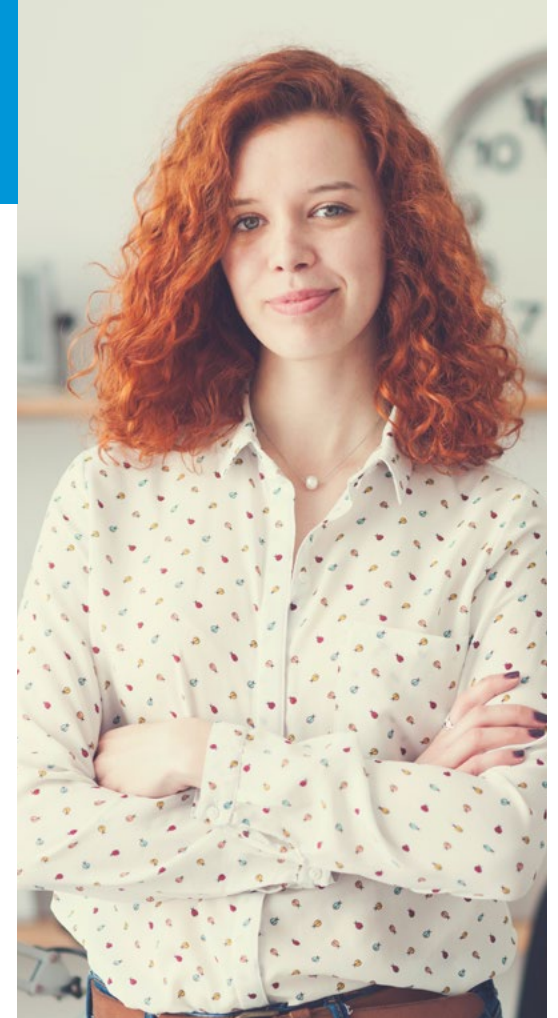
Une assurance emprunteur également à disposition des professionnels

Les emprunts permettent la création, le développement et la modernisation des entreprises. L'assurance emprunteur est souvent exigée par le prêteur en garantie de l'opération bancaire et concerne fréquemment des montants élevés. Vos clients obtiennent des **réponses pertinentes et rapides** grâce à **l'expertise** de nos équipes sur les **hauts capitaux** et **montages complexes**.



100% Parcours digital

- Un parcours complet de souscription jusqu'à l'adhésion en **une seule connexion**, avec une **sélection en ligne**
- Un **espace Assurés intuitif** avec des fonctionnalités performantes, offrant à vos clients une **réelle autonomie** pour la gestion de leurs contrats et de leurs sinistres
- **Déclaration de sinistre** facilitée : dépôt de documents, récupération de justificatifs de la CPAM, suivi des remboursements ...



Découvrez
nos innovations
en assurance
emprunteur



Les innovations MetLife

Grâce à notre **savoir-faire d'assureur spécialiste** et à notre expertise en terme d'acceptation et de sinistres, nous **innovons régulièrement pour simplifier la vie** de vos assurés lors de la souscription et pour leur proposer des **tarifs toujours plus ajustés.**



Fumeur / Non-Fumeur

- **Tarif non-fumeur après 12 mois d'abstinence**

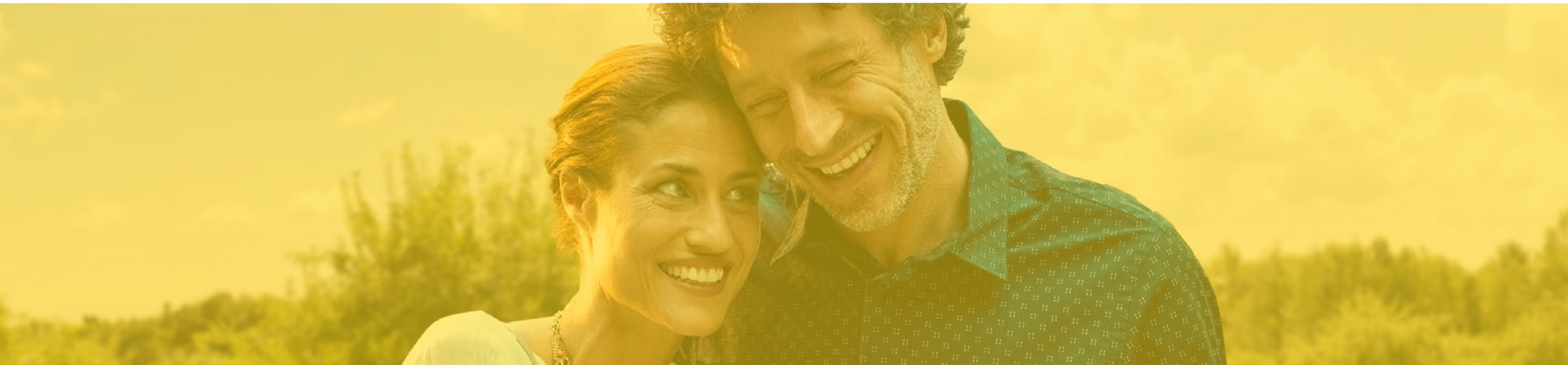
MetLife souhaite encourager les bonnes pratiques de vie, avec une incitation motivante !

Particulièrement intéressant pour les hauts capitaux dont la prime élevée baissera de manière importante, ou les jeunes pour lesquels c'est le seul risque aggravant



Allègements des formalités médicales

- **Simple QS jusqu'à 1,25 M€ pour les moins de 46 ans, jusqu'à 800 k€ pour les moins de 56 ans, jusqu'à 300 k€ pour les moins de 86 ans**
- **Suppression de l'ECBU** pour les moins de 56 ans quel que soit le capital





Risques médicaux

- **Tarification plus favorable pour les pathologies isolées parmi les maladies métaboliques et cardio-vasculaires courantes** (surpoids, tension, cholestérol), si stabilisées sous contrôle médical

Loi Lemoine : Pas de questionnaire de santé pour les emprunts immobiliers jusqu'à 200 000 € d'encours total et dont le terme intervient avant l'âge de 60 ans

Convention AERAS : Application du droit à l'oubli et garantie invalidité spécifique (GIS)



Hauts capitaux

- **Rapport Moral et Financier sans justificatif de 1,5 à 2,5 M€**



Seniors

- **Prêts relais facilités pour les 56-85 ans**

Pour les prêts relais secs de 24 mois maximum : Simple Questionnaire de Santé jusqu'à 400K€

- **Pas d'ECG de repos et d'ECBU jusqu'à 1 M€ quel que soit l'âge**

Pour vos clients

Un gain de temps et de pouvoir d'achat :

Plus de projets réalisés, avec plus de simplicité

Pour vous

Une gestion facilitée, avec des solutions adaptées plus rapides à mettre en place :

Une efficacité accrue

Pour tous les assurés hors normes ou avec une surprime potentielle

Comparez la tarification finale et pas uniquement le tarif de base

Comparez non seulement le prix mais aussi le temps et la simplicité

Avec MetLife, proposez à vos clients une souscription plus rapide, plus facile, à des tarifs plus ajustés

Une organisation à votre service



- **Un accompagnement de proximité**

35 inspecteurs sur l'ensemble du territoire vous assistent dans toutes vos démarches : formation à nos solutions, technique assurantielle, développement de votre activité



- Une **cellule** nationale **experte** dédiée aux dossiers **VIP** et aux montages financiers complexes



- Une **Direction de l'Expertise et de la Formation** pour mettre à votre disposition notre **savoir-faire technique** et **commercial** : vidéos, présentations, formations ad hoc ...



MetLife reçoit l'Oscar de l'innovation et le Label d'Excellence pour son assurance emprunteur

MetLife Europe d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland.

Super Novaterm Crédit

Assurance emprunteur individuelle



Une assurance individuelle emprunteur sur-mesure qui permet le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité et d'une indemnité forfaitaire en cas d'incapacité Temporaire Totale.

Cibles

Emprunteurs particuliers ou professionnels, quels que soient leur âge, leur profil et leur projet

Les points forts

- Des formules adaptées au besoin de l'assuré
- Des conditions d'acceptation et un tarif garantis pendant toute la durée du contrat
- Une garantie en cas de décès jusqu'à 90 ans
- Une garantie en cas d'incapacité ou invalidité jusqu'à 65 ou 70 ans selon l'option choisie
- Une extension de garantie permettant la prise en charge des affections psychiques et atteintes disco-vertébrales sans condition d'hospitalisation
- Une garantie Invalidité Professionnelle pour les professions médicales et paramédicales

Garanties

	Prestations	Montants et durées
Garanties de base		
Décès / PTIA	Versement du capital assuré	De 7 500 € pour les plus de 65 ans 15 000 € de 18 à 65 ans Jusqu'à 50 000 000 € en cas de Décès 20 000 000 € en cas de PTIA
Capital Revente	Versement d'un capital forfaitaire en cas de décès accidentel et de revente de la résidence principale dans la limite de 1 an suivant la date d'effet du contrat	10 000 €
Garantie Provisoire Décès accidentel	Versement d'un capital en cas de décès accidentel pendant l'étude du dossier par l'assureur	Jusqu'à 500 000 €
Garanties facultatives		
IPT	Versement d'un capital en cas d'Invalidité Permanente et Totale $\geq 66\%$ selon sa profession exercée au jour du sinistre	Jusqu'à 5 000 000 €
IP	Versement d'un capital en cas d'Invalidité Professionnelle pour les professions médicales, paramédicales et vétérinaires	Jusqu'à 5 000 000 €
IPP	Versement d'une fraction du capital égal à $(N-33) / 33$ en cas d'Invalidité Permanente Partielle de 33% à 66 %	Jusqu'à 5 000 000 €
ITT	Versement à l'assuré d' Indemnités Journalières et exonération des primes d'assurance en cas d'Incapacité Temporaire Totale à l'issue de la franchise choisie : 15, 30, 60, 90 et 180 jours	Jusqu'à 1 000 € par jour dans la limite de 1 095 jours
	Versement d'Indemnités Journalières en cas de reprise à mi-temps thérapeutique	50% du montant des IJ dans la limite de 180 jours
	Versement d'Indemnités Journalières aux personnes n'exerçant plus d'activité professionnelle au jour du sinistre	Jusqu'à 1 000 € par jour dans la limite de 1 095 jours
EXO	Exonération des primes d'assurance réglées, en cas d'Incapacité Temporaire Totale	Franchise 90 jours et durée maximum de 1 095 jours
PE	Versement d'Indemnités Journalières en cas de perte d'emploi égales à 50% ou 80% des IJ	Jusqu'à 100 € par jour Jusqu'à 365 jours pour un même sinistre et 730 jours sur toute la durée du contrat

Super Novaterm Crédit

Assurance emprunteur individuelle

Garanties

Extension de garantie		
	Atteintes Disco-vertébrales : Prise en charge sans condition d'hospitalisation	Affections Psychiques : Prise en charge sans condition d'hospitalisation
IPT et IP	Versement d'un capital jusqu'à 1 500 000 €	
ITT avec franchise 90 jours	Jusqu'à 350 € par jour dans la limite de 1 095 jours	

Formules des garanties

	Formule de Base	Pack Avantage	Pack Médical Pro*
Garanties de base	<ul style="list-style-type: none">Décès / PTIA	<ul style="list-style-type: none">Décès / PTIAIPTITT	<ul style="list-style-type: none">Décès / PTIAIP
Garanties facultatives	<ul style="list-style-type: none">IPTIPT/IPPITTExo	<ul style="list-style-type: none">IPP	<ul style="list-style-type: none">IPPITTExo
Options complémentaires	<ul style="list-style-type: none">PE (si ITT souscrite)Extension de garantie (IPT / ITT)Option Senior (70 ans)	<ul style="list-style-type: none">PEExtension de garantie (IPT / ITT)Option Senior (70 ans)	<ul style="list-style-type: none">Extension de garantie (IP / ITT)Option Senior (70 ans)

*Professions Médicales, Paramédicales ou Vétérinaires

Âge

Garanties	Age de souscription	Age de couverture
Décès	18 à 85 ans	L'échéance annuelle du contrat qui suit le 90^{ème} anniversaire de l'assuré
PTIA / IPT / IP / IPP / ITT / EXO / Extension de garantie	18 à 69 ans	L'échéance annuelle du contrat suivant le 65 ou 70^{ème} anniversaire de l'assuré, selon l'option choisie, si poursuite d'une activité professionnelle
PE	18 à 63 ans	L'échéance annuelle de l'adhésion qui suit le 65^{ème} anniversaire de l'assuré

Durée

Le contrat cesse au versement du capital décès / PTIA ou IPT ou IP ou au plus tard à l'échéance annuelle qui suit le **90^{ème} anniversaire** de l'assuré.

Tarifs

Tarifification non-fumeur / fumeur.



MetLife reçoit l'Oscar de l'innovation & le Label d'Excellence pour son contrat assurance emprunteur



Traversons la vie ensemble

MetLife Europe d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland. Administrateurs : Brenda Dunne, Nicolas Hayter (Anglais), Ruairí O'Flynn, Nuria Garcia (Espagnole), Lyndon Oliver (Américain), Éilish Finan, Merrilee Matchett (Australienne) et Conall Murphy. SNC_FicheProduit_0123



Tableau des formalités



Juin 2021

Les formalités sont indispensables pour permettre l'appréciation du risque par l'assureur. Elles dépendent, pour chaque personne à assurer, de son âge et des capitaux.

Le montant du capital à prendre en compte pour les formalités médicales est égal au **Capital total (€) X Quotité assurée (%)**

IMPORTANT :

- Dans tous les cas, le(s) questionnaire(s) de santé doivent être remplis et signés par la personne à assurer.
- Si une visite médicale est exigée, le médecin doit compléter et signer l'examen médical.

Capital à assurer par personne

Âge	De 7 500 € à 14 999 €	De 15 000 € à 30 000 €	De 30 001 € à 150 000 €	De 150 001 € à 300 000 €	De 300 001 € à 400 000 €	De 400 001 € à 500 000 €	De 500 001 € à 800 000 €	De 800 001 € à 1 000 000 €	De 1 000 001 € à 1 250 000 €	De 1 250 001 € à 2 000 000 €	De 2 000 001 € à 5 000 000 €	De 5 000 001 € à 10 000 000 €	De 10 000 001 € à 50 000 000 €
45 ans ou moins										3			8
De 46 ans à 49 ans													
De 50 ans à 55 ans			QES		QS					4		6	9
De 56 ans à 65 ans						1	2						
De 66 ans à 85 ans				QS						5		7	10
QES	Questionnaire d'État de Santé (QES) + Questionnaire Extension de Garantie dos et/ou psy, si applicable											Durée de validité : 6 mois	
QS	Questionnaire de Santé (QS) + Questionnaire Extension de Garantie dos et/ou psy, si applicable												
1	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) + Questionnaire Extension de Garantie dos et/ou psy, si applicable												
2	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) et (3) + Questionnaire Extension de Garantie dos et/ou psy, si applicable												
3	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) et (3) + Questionnaire Extension de Garantie dos et/ou psy, si applicable + Dosage pondéral de la cotinine urinaire												
4	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) et (3) + Questionnaire Extension de Garantie dos et/ou psy, si applicable + Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet + Compte-rendu test d'effort MetLife + Dosage pondéral de la cotinine urinaire												
5	+ Examen cyto bactériologique et chimique des urines (incluant protéines, albumines et glucose) + Pour les hommes de + de 55 ans : dosage de l'antigène spécifique de la prostate (PSA)												
6	+ Echocardiographie avec compte-rendu												
7	+ Examen cyto bactériologique et chimique des urines (incluant protéines, albumines et glucose) + Echocardiographie avec compte-rendu + Pour les hommes : dosage de l'antigène spécifique de la prostate (PSA)												
8	+ Pour les femmes : mammographie + Analyse de recherche de drogues (cannabis et cocaïne) et de toutes substances psychoactives dans les urines												
9	+ Echocardiographie avec compte-rendu + Pour les femmes : mammographie + Analyse de recherche de drogues (cannabis et cocaïne) et de toutes substances psychoactives dans les urines												
10	+ Examen cyto bactériologique et chimique des urines (incluant protéines, albumines et glucose) + Echocardiographie avec compte-rendu + Pour les femmes : mammographie + Analyse de recherche de drogues (cannabis et cocaïne) et de toutes substances psychoactives dans les urines + Pour les hommes de + de 55 ans : dosage de l'antigène spécifique de la prostate (PSA)												

Sous réserve de satisfaire aux conditions ci-dessous, vos formalités médicales se limiteront à un Questionnaire de Santé (QS) :

- votre demande d'assurance est relative à un prêt relais uniquement,
- vous avez entre 56 ans et 85 ans,
- le capital assuré est inférieur ou égal à 400 000 €.

Les frais relatifs aux formalités médicales requises ci-dessus seront remboursés à concurrence des plafonds suivants :

• Visite médicale	88 €
• Examen de sang (1) : Cholestérol total et HDL, maladie d'immunodéficience humaine 1 et 2	53 €
• Examen de sang (2) : Hémogramme, Plaquettes, HbA1C, Triglycérides, Créatinine, Gamma GT, ASAT, ALAT	36 €
• Examen de sang (3) : Marqueurs de l'hépatite B (Ag Hbs) et de l'hépatite C (AC anti-VHC)	106 €
• Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste (tracé + compte rendu)	50 €
• Dosage pondéral de la cotinine urinaire	31 €
• Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet avec compte rendu	121 €
• Examen cyto bactériologique et chimique des urines (incluant protéines, albumines et glucose)	21 €
• Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (P.S.A.)	30 €
• Mammographie	67 €
• Echocardiographie avec compte rendu	97 €
• Analyse de recherche de drogues (cannabis et cocaïne) et de toutes substances psychoactives dans les urines	60 €

Durée de validité de ces examens : 1 an.

Formalités financières

- > Capital à assurer de 1 500 001 € à 2 500 000 € : Rapport Moral et Financier.
- > Capital à assurer à partir de 2 500 001 € : Rapport Moral et Financier et joindre justificatifs financiers.

Formalités complémentaires

- > La pratique de certains sports ou certains séjours à l'étranger peut nécessiter de compléter des questionnaires spécifiques, sur demande de MetLife.
- > Joindre le mandat SEPA, le RIB, une copie de la pièce d'identité du souscripteur ou signataire du contrat ainsi qu'un extrait k-bis de la société souscriptrice.
- > En cas de rachat des exclusions « dos et/ou psy », compléter le questionnaire « exclusion de garantie dos et/ou psy ».

www.metlife.fr